

LE JOURNAL DE

THÉNAC

JOURNAL D'INFORMATIONS
DE LA COMMUNE

accueil.mairie@thenac17.fr

www.thenac17.fr

N° 13



Horaires d'ouverture de votre Mairie

- Lundi : 13h à 17h
 - Mardi : 9h à 12h et 13h à 17h
 - Mercredi : 9h à 12h
 - Jeudi : 9h à 12h
 - Vendredi : 9h à 12h et 13h à 17h
- Tél. : 05.46.92.63.58 - Fax : 05.92.46.68.45
Adresse courriel: accueil.mairie@thenac17.fr
Facebook : [Mairie Thénac 17](#)
Site internet : thenac17.fr
France services : thenac17@france-services.gouv.fr
35, rue de la République - 17460 Thénac



Horaires d'ouverture de votre Médiathèque

- Mercredi : 10h à 12h et 14h à 18h
 - Jeudi : 16h à 18h *
 - Vendredi : 16h à 18h *
 - Samedi : 10h à 12h et 14h à 18h
- * 14h à 18h pendant les vacances scolaires
Tél. : 05.46.92.19.99
Adresse courriel : mediatheque@thenac17.fr
Facebook : [médiathèque Thénac 17](#)
2, rue de la République - Parc du Château
17460 Thénac

Permanences des élus

- Sylvie MERCIER, Maire
du lundi au samedi sur rendez-vous au 06.75.83.02.45
- Adjointes :
Lundi après-midi : Jean-Pierre BRUNET, *urbanisme*
Mardi après-midi : Patrick PAYET,
communication et associations
Mercredi après-midi : Béatrice RAPET, *budget*
Jeudi matin : Joëlle DUJARDIN,
action sociale/enfance-jeunesse
Vendredi après-midi : Ludovic MOULINEAU,
bâtiments-voiries

Et sur rendez-vous au 05.46.92.63.58

Directeur de publication : Sylvie MERCIER, Maire de Thénac
Rédaction/Mise en page/Groupe communication
Nelly Muscadet - Jean-Luc Rabannier - Jean-Claude Charpignon
Franck Rocherieu-Rodriguez - Nadine Payet - Patrick Payet
Monique Charpentier - Sandrine Sinou / Médiathèque : Françoise Cochet
Impression : Imprim'Ton ID Gémozac

ÉDITORIAL	p.3
INFO MUNICIPALE	p.4
Comptes-rendus C.M. Finances Travaux et équipements CCAS Défense incendie Adressage du territoire Brève Environnement	
INFO CITOYENNE	p.12
France Services Ateliers numériques Heure civique Horaires d'été Affaires scolaires Elections européennes Sécurité	
EXPRESSION DES ELUS MINORITAIRES	p.14
EN IMAGES	p.15
AGENDA	p.16
VIE ASSOCIATIVE	p.16
NUMÉROS UTILES	p.20



Chères Thénacaises, Chers Thénacais,

Construire un avenir durable pour les Thénacais et les Thénacaises :

Votre équipe municipale s'est engagée dans la lutte contre le changement climatique. Nous privilégions le plus possible la renaturation des sols laquelle contribue à atténuer le dérèglement climatique, à restaurer la biodiversité, et à améliorer la santé et le cadre de vie des habitants par la régulation hydraulique, le stockage du carbone, la dépollution de l'air, de l'eau, du sol ou la qualité apportée au paysage du quotidien.

La candidature de notre commune a été retenue au programme de l'Etat « Villages d'Avenir » ce qui nous permet de bénéficier d'accompagnements et d'aides financières dans nos différents programmes intégrant la végétalisation et les rénovations énergétiques.

Les travaux de la rue de la paix vont démarrer en juin pour offrir un espace de circulation apaisée, qui sécurisera les abords de l'école, et auquel seront intégrés des espaces végétalisés. Nous travaillerons avec des matériaux drainants pour traiter les problèmes d'eaux pluviales que nous rencontrons dans cette rue.

Les anciens éclairages du terrain de foot vont être remplacés par des éclairages LED moins énergivores.

L'audit énergétique du château est programmé en 2024 avant d'engager les travaux de rénovation indispensables à sa préservation.

Le dossier du parc Maguier est engagé pour rénover les espaces de circulation et replanter des arbres adaptés en remplacement de ceux, malades, qui ont dû être abattus pour votre sécurité.

Cette année nous engageons un gros programme de rénovation des voiries communales en priorisant les plus endommagées par les pluies diluviennes de ces derniers mois.

Le budget municipal réalisé en 2023 et le budget prévisionnel 2024, dont vous trouverez quelques éléments dans ce bulletin, ont été adoptés à l'unanimité par le conseil municipal en avril. Le vote du budget est un acte important car il détermine les orientations de la commune, son ambition et en même temps la rigueur dont il faut faire preuve par les temps qui courent. Notre gestion raisonnée et notre travail constant et tenace pour la recherche de subventions nous permet de sortir un excédent en 2023 à reporter sur 2024 et ce malgré les augmentations des coûts de fonctionnement.

Par ailleurs, cette année encore, l'équipe municipale a choisi de ne pas augmenter les taux d'imposition

2024 sera la continuité du travail déjà engagé. Nous continuerons d'apporter notre soutien aux associations sportives, culturelles, aux seniors, aux jeunes.

« Soyons le changement que nous voulons voir dans le Monde », comme l'a exprimé Gandhi et ainsi continuons, ensemble, à construire un avenir durable pour Thénac, tout en préservant notre environnement et en offrant à chacun un cadre de vie harmonieux, épanouissant, et apaisant.

Sylvie MERCIER, maire de Thénac



COMPTES RENDUS DES CONSEILS MUNICIPAUX

Vous pouvez consulter l'ordre du jour sur les tableaux d'affichage, la page Facebook, le site de la mairie, ainsi que le compte rendu suite à chaque réunion. Les procès-verbaux sont publiés après adoption du conseil municipal. Tous les documents en version papier sont consultables en mairie.

Les conseils municipaux sont publics, vous pouvez y assister et vous rendre compte du travail important qui est réalisé.

Le conseil municipal s'est réuni à trois reprises en ce début d'année, plusieurs sujets importants ont permis des débats riches et nourris sur des sujets variés et importants.

Le premier conseil de l'année doit permettre au conseil municipal et au maire de poursuivre le fonctionnement de la commune dans l'attente du vote du budget, et de concrétiser les études prises en amont.

Le conseil n'oublie pas les jeunes de la commune et il est aussi de notre mission de les aider, les soutenir dans leurs projets.

Le deuxième conseil de l'année s'est penché sur :

Les questions environnementales, la production d'énergies renouvelables, la désimperméabilisation des sols, et l'implantation de points d'eau incendie. Le conseil s'est également prononcé sur le dossier de la prime pouvoir d'achat au profit de l'ensemble des agents communaux, ainsi que pour la poursuite des appels d'offres pour la partie des travaux concernant la rue de la Paix.

Le conseil du mois d'avril a été exclusivement consacré aux questions des finances de la commune et des comptes.

Les conseillers ont approuvé les comptes arrêtés pour l'année 2023 et ont adopté le budget pour l'année 2024, sans augmentation du taux d'impôt pour la commune.

Conseil municipal du 18 janvier 2024

- 1 - Approbation du Procès Verbal de la réunion du Conseil Municipal du 14/12/2023.
- 2 - Délibération autorisant le maire à engager, liquider et mandater les dépenses d'investissement dans la limite du quart des crédits ouverts au budget de l'exercice précédent (BUDGET COMMUNE).
- 3 - Délibération autorisant le maire à engager, liquider et mandater les dépenses d'investissement dans la limite du quart des crédits ouverts au budget de l'exercice précédent (BUDGET BATIMENTS COMMERCIAUX).
- 4 - Délibération pour autoriser la signature d'une convention de mise à disposition d'un point d'eau incendie privé pour la défense extérieure contre l'incendie secteur "LES ARENES".
- 5 - Délibération pour autoriser la signature d'une convention d'occupation temporaire avec les propriétaires de la Parcelle AS63 pour l'installation d'une défense incendie d'une contenance de 120m3.
- 6 - Demande de subvention DETR et au Département pour des travaux de création de nouveaux points de la défense incendie.
- 7 - Demande de subvention DSIL pour la mise en place de la Gestion technique du chauffage du bâtiment 1954.
- 8 - Signature d'une convention de mission maîtrise d'œuvre avec la SARL 2GIC pour les travaux d'aménagement VRD et paysagers de la tranche 1 rue de la Paix.
- 9 - Signature d'une nouvelle convention tripartite EPFNA et CDA.
- 10 - Participation au déplacement des élèves des classes de CM1 et CM2 de l'école de Thénac pour assister à une épreuve des JO paralympiques à Paris la semaine du 2 septembre 2024.
- 11 - Participation aux voyages d'écoles des collégiens résidant sur la commune de Thénac.
- 12 - Modification statutaire de la communauté d'agglomération liée à la compétence facultative refuge pour animaux.
- 13 - Consultation du conseil municipal sur l'installation temporaire d'une centrale d'enrobage à chaud de matériaux routiers sur la commune de Saintes.

Conseil municipal du 8 mars 2024

- 1 - Approbation du Procès Verbal de la réunion du Conseil Municipal du 18 janvier 2024.
- 2 - Modification de la délibération n°D022024 du 18/01/2024 concernant la demande de subvention au Département pour les travaux de création de nouveaux points de la défense incendie.
- 3 - Transfert au SDEER de la compétence "Infrastructure de Recharge de Véhicules Electriques" (IRVE).
- 4 - Délibération définissant les zones d'accélération pour l'implantation d'installations terrestres de production d'énergies renouvelables ainsi que leurs ouvrages connexes (ZAENR) sur le territoire de la commune de Thénac.
- 5 - Adhésion au contrat groupe d'assurance statutaire du centre de gestion.
- 6 - Renouvellement de l'adhésion au groupement de commandes d'énergies de Nouvelle Aquitaine pour le marché 2026-2028.
- 7 - Convention d'adhésion au service de conseil en énergie partagée de la communauté d'agglomération de Saintes.
- 8 - Délibération instaurant la prime de pouvoir d'achat exceptionnelle aux agents municipaux.
- 9 - Modification des statuts de Saintes-Grandes Rives-l'Agglo liée à la compétence facultative éducation, enfance, jeunesse et plus particulièrement activités périscolaires.
- 10 - Présentation de l'entreprise retenue par la commission d'appel d'offres pour les travaux de la rue de la Paix.
- 11 - Délibération pour solliciter une subvention FONDS VERT pour la désimperméabilisation des sols et renaturation de l'espace public rue de la paix, mise en accessibilité du bâtiment 1954 et sécurisation des abords de l'école.
- 12 - Délibération pour fixer le régime des amortissements des immobilisations.
- 13 - Délibération pour autoriser la signature d'une convention de mise à disposition d'un point d'eau incendie privé pour la défense extérieure contre l'incendie section "LA CHAPELLE".

Conseil municipal du 4 avril 2024

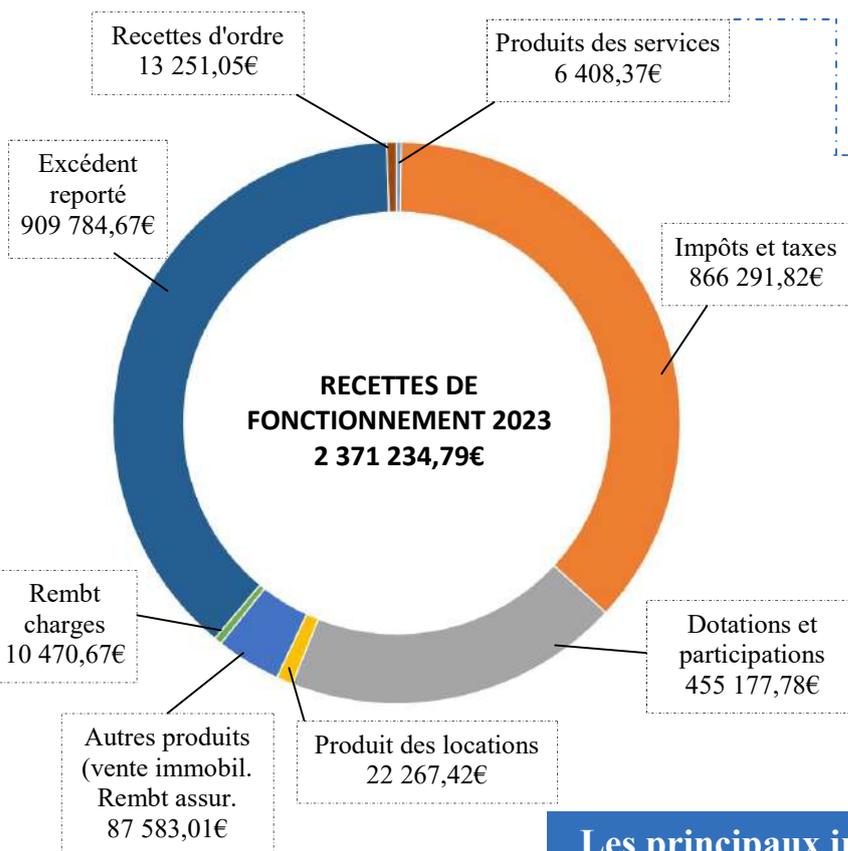
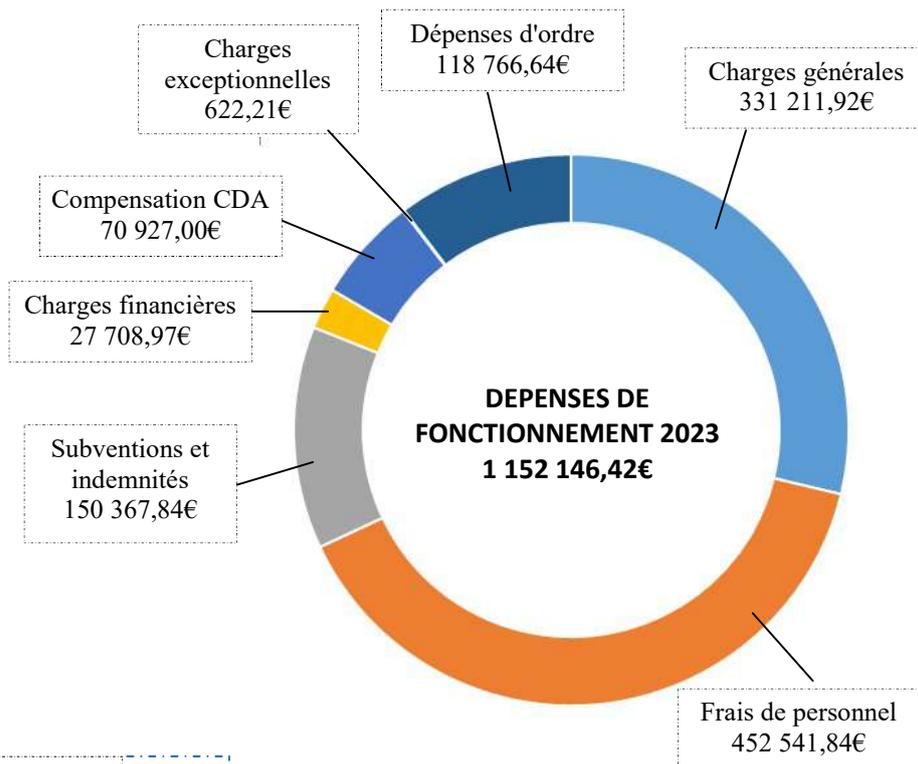


- 1 - Approbation du Procès Verbal de la réunion du Conseil Municipal du 8 mars 2024.
- 2 - Compte administratif 2023 (Commune).
- 3 - Affectation du résultat 2023 (Commune).
- 4 - Compte de gestion 2023 (Commune).
- 5 - Compte administratif 2023 (Bâtiments Commerciaux).
- 6 - Affectation de résultat 2023 (Bâtiments Commerciaux).
- 7 - Compte de gestion 2023 (Bâtiments Commerciaux).
- 8 - Compte administratif 2023 (Budget annexe lotissement).
- 9 - Affectation de résultat 2023 (Budget annexe Lotissement).
- 10 - Compte de gestion 2023 (Budget annexe Lotissement).
- 11 - Vote des taux 2024.
- 12 - Contribution aux organismes de regroupement.
- 13 - Subventions attribuées aux associations.
- 14 - Budget primitif 2024 (Commune).
- 15 - Budget primitif 2024 (Bâtiments Commerciaux).
- 16 - Budget primitif 2024 (Budget annexe Lotissement).
- 17 - Délibération relative à la prestation de services pour l'accompagnement à la rénovation énergétique des bâtiments publics proposée par le Syndicat Départemental d'Electrification et d'Equipement Rural de la Charente-Maritime (SDEER).
- 18 - Demande de subvention au Département avec autorisation de réaliser les travaux avant l'attribution de la subvention pour l'aménagement de la cour extérieure du centre de loisirs sans hébergement.
- 19 - Délibération sur les conditions d'acquisition et de gestion d'un bien par l'EPFNA, cadastré AO641, AO643 et AO644.
- 20 - Délibération autorisant Madame le Maire à solliciter le Fonds Chaleur de l'ADEME et le Fonds Energie du Département pour l'extension de la chaufferie bois et du réseau chaleur.

Le compte administratif qui retrace les dépenses et les recettes réelles sur les deux sections —fonctionnement et investissement— a été présenté au vote lors de la séance du conseil municipal du 4 avril 2024. Malgré le contexte inflationniste, le budget de fonctionnement 2023 reste globalement maîtrisé.

La hausse sur l'ensemble des dépenses réelles est de 9% par rapport à l'année 2022.

Les postes des charges générales, de charges de personnels, de subventions et indemnités augmentent respectivement de 11 % dû en partie à l'augmentation des tarifs des différents services, l'augmentation du point d'indice de la rémunération de tous les agents de la fonction publique et le renfort de l'équipe des ateliers municipaux en prévision des départs en retraite.



Les recettes réelles quant à elles, augmentent de 10.08% par rapport à 2022. L'augmentation des bases d'impositions décidée par l'Etat permet d'avoir des revenus fiscaux en augmentation de 11.60%, et de 6.83% pour les dotations de l'Etat.

LE RESULTAT DE L'ANNEE est donc excédentaire de 1 219 088.37€ que nous affectons pour 276 835.45€ en recette d'investissement et 942 252.92 € en recette de fonctionnement sur le Budget prévisionnel de 2024.

Les principaux investissements 2023

La section d'investissement sur l'année 2023 totalise **1 504 641.90 €** de dépenses et **1 512 559.45 €** de recettes.

La plus grande partie est consacrée au chantier de la salle 1954 pour **1 049 912 €**.

Le renouvellement de matériel pour la sécurité des agents des ateliers (tracteur, broyeur d'accotement, débroussailleuse et sécateurs) : **109 273 €**,

Le remplacement du lave-vaisselle et du four de la salle polyvalente Hélène Neveu : **12 170 €**.

Des travaux de voirie sur le chemin du Fossé Doré, chemin de la Garenne et la rue du Théâtre Romain : **33 363 €**.

Le reste des dépenses est réparti sur les opérations suivantes : la réparation du mur d'enceinte du château, la remise en état de l'ensemble du système de tinte-

ment des cloches de l'église, la création de places de parking PMR devant la mairie, le remplacement de 2 ordinateurs à la médiathèque et à la mairie.

Les recettes d'investissement proviennent du FCTVA (récupération de TVA), de la taxe d'aménagement, des subventions du Département et de l'Etat.

Les budgets annexes 2023

BÂTIMENTS COMMERCIAUX			
Fonctionnement		Investissement	
Dépenses	Recettes	Dépenses	Recettes
5 561,10	40 920,44	16 558,34	16 923,34
résultat		résultat	
35 359,34		365,00	

LOTISSEMENT BEAUSÉJOUR			
Fonctionnement		Investissement	
Dépenses	recettes	Dépenses	Recettes
165 097,47	513 094,80	165 097,30	0,00
résultat		résultat	
347 997,33		-165 097,00	

Les principaux chiffres du budget 2024

Nos priorités 2024

Entretien des voiries suite aux fortes pluies et fin de la rénovation du bâtiment 1954 pour une ouverture en septembre.



1 201 525 €

Voie 334 886 €



- * Rénovation de plusieurs rues communales
- * Aménagement rue de la paix - tranche 1
- * Travaux de sécurité sur les routes départementales Les Mauds, Les Martres, La Guichardière
- * Mise en place d'une signalisation directionnelle



Bâtiments

Salle multi activités (solde des travaux), groupe scolaire, travaux ateliers, mise aux normes du local "Le Bocal", CLSH, vestiaires foot.

97 438 € Divers



- * Remplacement en LED de l'éclairage du terrain de foot
- * Travaux de Défense incendie
- * Extension du réseau chaleur
- * Rénovation de l'éclairage public

POUR INFO

Pas d'augmentation d'impôts

- **12,91%** Taxe habitation
- **45,03%** Foncier non bâti
- **47,98%** Foncier bâti
- **30 000 €** pour les associations

Population au 1^{er} janvier 2024

1765 hab. (+11 habitants)
recensement prévu en 2025

Endettement au 31/12/23

489€ par habitant

- 469€ Départ.
- 491€ Région

ET POUR PRÉPARER L'AVENIR

80 000 € de frais d'étude

Des frais d'étude pour la rénovation

- * du parking rue de la Paix
- * De l'espace Méchin
- * Du château et de son parc



Le compte administratif 2023 du CCAS

Au sein d'une commune, le CCAS a pour missions :

♦ Venir en aide aux personnes en difficulté financière et/ou fragilisées socialement (prise en charge de certaines dépenses de première nécessité, aide alimentaire).

♦ Accompagner l'attribution de l'aide sociale des habitants de la commune (instruction des dossiers – aide aux démarches administratives).

♦ Lutter contre l'exclusion, accompagner et soutenir les personnes âgées et/ou handicapées.

♦ Financer des animations, des sorties.

Pour assurer toutes ces missions, la principale recette du budget du CCAS est une subvention annuelle du budget communal à hauteur de **10 000,00 €**.

Pour l'année 2024, le

FONCTIONNEMENT

Dépenses	Recettes
9 165.22 €	30 665.57
Résultat de l'année	
21 500.35 €	

Conseil d'administration du 8 avril dernier a validé le montant du budget prévisionnel à hauteur de **31 500,35 €**.

Les animations prévues pour l'année :

♦ **Juillet** - Balade dans le « train des Mouettes » avec

restauration à La Tremblade.

♦ **Octobre** - goûter et spectacle au Chai Royal de Thénac

♦ **Novembre** - traditionnel repas du 11 novembre

♦ **Décembre** - goûter et animation musicale pour les résidents de l'EHPAD.

TRAVAUX DE VOIRIES

334 886€ inscrits au budget 2024

L'entretien de la voirie constitue une lourde charge pour les communes : il s'agit de maintenir les qualités des différents ensembles de la voirie, pour assurer ses principales fonctions.

Travaux de réparation de voiries communales suite aux dégâts occasionnés par les fortes pluies en 2024 :

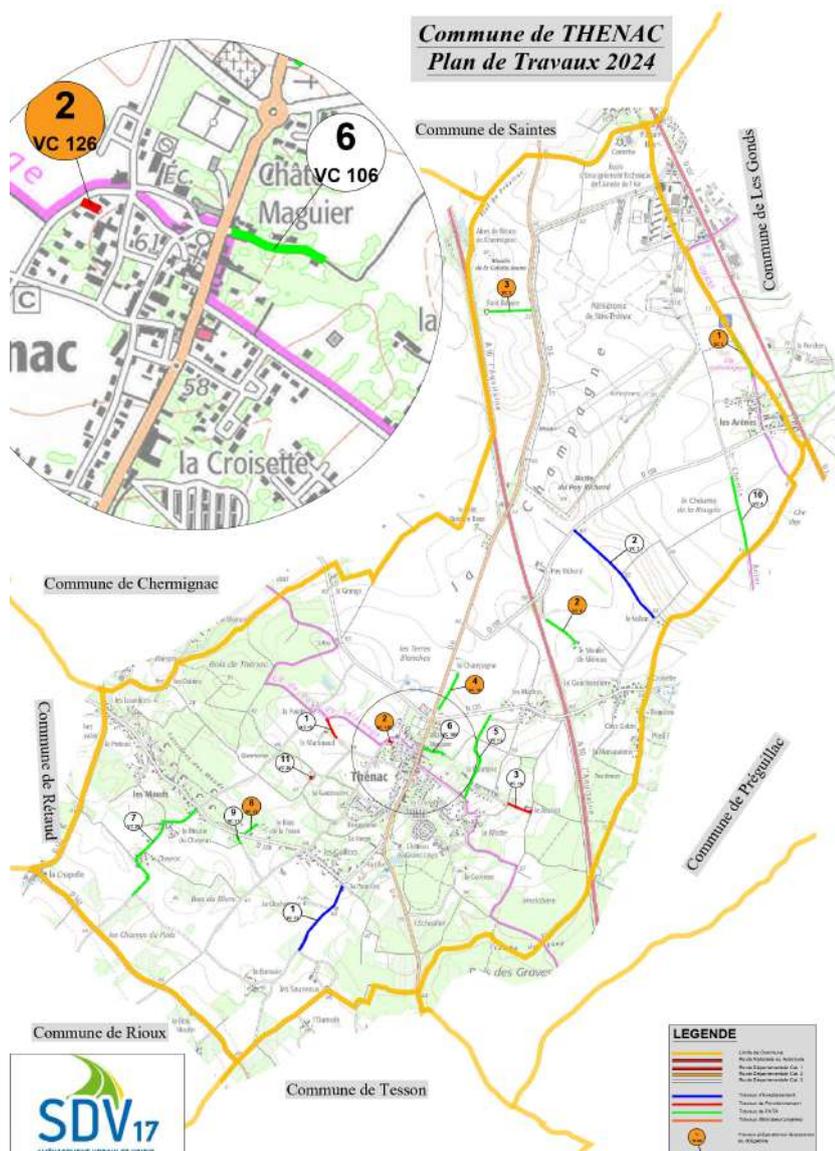
Les fortes pluies de ces derniers mois ont fortement endommagé nos voiries communales. En appui du syndicat de voiries, nous allons réaliser des travaux de réparation sur les voiries qui ont été identifiées prioritaires pour 2024 :

Chemin du Jousset, Chemin des Bertaudières, Chemin du Cheyron, Chemin de Font Bouyer, Chemin du Théâtre des Arènes, Chemin du Moulin Moreau, Chemin du Calvaire, Rue de la Marseillaise, Chemin de la Ballotterie, Chemin de la Pointe, Chemin de la Gadecièrre, Chemin Aniers, Chemin des Foucaudières.

Des devis sont en cours pour le chemin du Vallon et le chemin des Sauzeaux nécessitant des travaux plus importants.

Travaux de sécurité sur les voiries départementales avec une participation financière de 60% du Département :

Des travaux seront réalisés par le Département sur les voiries départementales aux Mauds, la Guichardièrre et les Marthes.



Travaux d'investissement : Rénovation de la rue de la Paix – phase 1

Travaux prévus du 3 au 30 Juin

- désimperméabilisation des espaces ; mise en place d'enrobés drainants subventionnés par l'Etat et l'Agence de l'eau.
- création d'un trottoir le long du bâtiment 1954 pour l'accessibilité handicapés.

Projet d'aménagement de la rue de la Paix

Novembre 2023 (Esquisse 1/500ème)

Commune de Thénac (17)



**Attention !
Soyez vigilants**



NOUVEAU SENS DE CIRCULATION DANS LA RUE DU BONNET PHRYGIEN

BÂTIMENT 1954 Point d'étape

Depuis maintenant plus d'un an, vous avez pu suivre l'évolution du gros chantier portant sur la salle dite « 1954 » : restaurant scolaire, salles multi-activités.

Vous avez pu constater par vous-même l'avancement des travaux lors de vos déplacements dans le parc. L'accès au parc est limité depuis de nombreux mois et l'organisation des manifes-

tations a été rendue plus difficile.

Les aménagements intérieurs sont terminés et les entreprises ont entrepris les travaux extérieurs et aménagements des espaces autour de l'immeuble.

Le bâtiment « ancienne classe de l'école », occupé par l'association EP2L a été rasé, ce secteur fait l'objet d'un réaménagement.

La cour du centre de loisir va être rénovée et l'entrée sera déplacée dans la nou-

velle impasse qui va être créée le long du bâtiment 1954.

Les WC Publics ont dû être démolis en raison de leur vétusté. Un nouveau WC Public a été construit, adossé à la "Salle 1954".

La date de livraison du bâtiment prévue pour le début du mois de juin devrait être respectée.

L'inauguration aura lieu le 6 septembre au moment de la tenue du forum des associations.



8 rue du 1er d'Ormes - 17260 MONTPELLIER DE
MEDILLAN - 05 46 90 09 46 - etatp.picoulet@wanadoo.fr

ETATP Picoulet

Aménagement aire de jeux - Centre de loisirs

Commune de Trézac

A3

1 : 200

26/03/2024

CCAS

Le Centre Communal d'Action Sociale organise une sortie le jeudi 4 juillet prochain, en partenariat avec le Cercle de l'Amitié.

Ils vous proposent d'embarquer à bord du Train des Mouettes à destination de la Tremblade, via Mornac sur Seudre et Chaillevette, puis de déjeuner à la Cabane du Mil'Lieus, joli petit restaurant installé le long du canal de la Tremblade.



Entre terre & mer en train à vapeur

Si vous êtes âgé(e) de 70 ans et plus, le CCAS vous offre votre trajet en train, vos boissons et café au restaurant, le repas restant à votre charge.

Les personnes âgées de moins de 70 ans souhaitant participer à cette sortie devront s'acquitter de l'intégralité des frais, train et repas, boissons comprises.

Si vous êtes intéressé(e)s, il vous suffit de remplir le formulaire joint à ce journal et le retourner en mairie.

CETTE ANNÉE, LE TRAIN DES MOUETTES FÊTE SES 40 ANS !



DÉFENSE INCENDIE

La défense extérieure contre l'incendie (DECI) relève de la responsabilité communale. Le maire doit donc s'assurer de l'existence et de la suffisance des ressources en eau pour la lutte contre l'incendie, au regard des risques à défendre et de la disponibilité des points d'eau destinés à cet usage.

Pour se mettre en conformité avec le plan de défense incendie établi par la RESE, la municipalité a procédé à plusieurs études, afin d'évaluer les besoins nécessaires et déterminer les emplacements les plus stratégiques.

Objet d'une renégociation avec l'Etat en 2023, la distance de couverture de chaque point de défense ne peut excéder 500 m. Il avait été envisagé, par souci d'esthétisme, d'enterrer chaque réserve d'eau, mais pour des raisons principalement budgétaires (50 000 €) la mairie y a renoncé, au profit de réserves sèches en surface (15 000 €). Chaque site sera végétalisé de façon à limiter une éventuelle gêne visuelle.

Dans un premier temps, la municipalité a choisi, parmi plusieurs emplacements envisagés, deux terrains particulièrement bien situés pour accueillir un point d'eau facilement accessible :



- ♦ **A l'intersection de la route de Rétaud et de la route des Carrières** (terrain appartenant à Mr CHARPENTIER, mis à disposition par convention d'occupation).
- ♦ **Route de la Romade** (terrain appartenant à Mr CLÉMANDOT et mis à disposition par convention d'occupation).

Dans un second temps, la commune a examiné la possibilité d'utiliser des bassins d'irrigation privés, afin de couvrir l'intégralité du territoire :

- ♦ **Dans le secteur des Arènes** (réserve d'eau mise à disposition par Mr BAYOU, par convention d'occupation).
- ♦ **Dans le secteur de la Chapelle**, (réserve d'eau mise à disposition par Mr BABIN, par convention d'occupation).
- ♦ **Dans le secteur de la Grange** (mise à disposition d'une parcelle par Mr ROLLAND pour la pose d'un poteau incendie, par convention d'occupation).

Des demandes de subventions sont en cours auprès du Département et de l'Etat pour cofinancer ce projet.

ADRESSAGE DU TERRITOIRE

Nul besoin de préciser que disposer d'une adresse fiable et connue de tous facilite les interventions de secours, la distribution du courrier, le déploiement de la fibre, ou encore la navigation par GPS pour les particuliers, transporteurs et autres services à domicile, etc...

L'article 169 de la loi du 21 février 2022, dite Loi 3DS (Différenciation, Décentralisation, Déconcentration et Simplification) place la commune comme la seule autorité compétente pour l'adressage de son territoire : elle nomme les voies et les lieudits, numérote



les locaux et doit mettre à disposition ces informations dans la Base Adresse Nationale (BAN).

Avec une échéance à juin 2024, la municipalité a l'obligation de se mettre en conformité rapidement, avec pour objectif d'améliorer la qualité de service de ses administrés, sur l'ensemble de son secteur. Si cette procédure devait entraîner un changement de numéro pour certaines habitations, l'occupant

en serait alors immédiatement informé et un certificat de numérotage lui serait alors adressé.

Si vous êtes dans cette situation, sachez que la mairie peut vous accompagner dans vos démarches de changement d'adresse, via France Services.

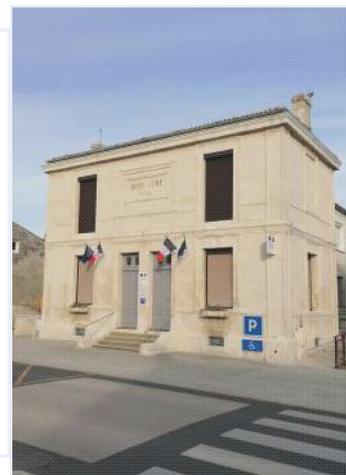


BRÈVE

Trois nouveaux agents sont arrivés à la commune de Thénac.
Bienvenue à :

- ♦ **Mickaël COQUAT**, agent du service technique en cours de recrutement à temps partiel, puisqu'il partage son temps entre la commune de Les Gonds et la commune de Thénac.
- ♦ **Fabien HAUPTMANN**, agent de service technique, recruté à temps plein depuis le 1er mai, en prévision des prochains départs à la retraite.
- ♦ **Anaïs D'AUBIGNE POINDRON**, agent d'accueil et d'administration en CDD, en renfort pour France Services et pour assurer les remplacements des absences.

Nous souhaitons à chacun d'eux réussite dans leur nouveau poste !



Fiche d'aide à l'identification

Les confusions possibles parmi les nids de guêpes

Si vous imprimez cette page sur une feuille A4, les insectes seront en taille réelle. Plus d'informations et une fiche de signalement sur internet <http://frelonasiatique.mnhn.fr>

Au printemps, chaque reine fondatrice construit seule son nid dans un lieu souvent protégé. Chez la plupart des guêpes le nid embryon ressemble à une petite sphère de 5 à 10 cm de diamètre avec une ouverture vers le bas. Chez les frelons, la colonie n'hésitera pas à déménager si l'emplacement ne convient plus (manque de place, de sécurité).



Nid embryon *V. velutina*

Frelon asiatique à pattes jaunes, *Vespa velutina*

73% arbres à plus de 10m
10% bâtiments
3% haies
sphérique à piriforme
ouverture petite et latérale
~ 60x80 cm



Nid de *V. velutina*

Frelon d'Europe, *Vespa crabro*

arbres creux, cheminées
rarement aérien
cylindrique
ouverture large vers le bas
~ 30x60 cm



Nid de *V. crabro*

Guêpe des buissons, *Dolichovespula media*

buissons moins de 2m
conique
ouverture petite, basale
excentrée
~ 20x25 cm



Nid de *D. media*

Guêpe commune, *Vespa vulgaris*

sol, bâtiments
confiné
conique
ouverture petite,
basale cachée
~ 30x35 cm
(*V. germanica* construit
des nids légèrement
plus grand et gris)



Nid de *V. vulgaris*



Le 24 février dernier, un atelier « frelons asiatiques », géré par un technicien de la FREDON 17, a eu lieu à la salle Hélène Neveur. Deux autres avaient déjà été organisés pendant le confinement.

Suite à cet atelier, nous avons des Thénacais dévoués qui ont œuvré sur notre commune pour capturer les reines frelons du 24 février au 30 avril.

Nous avons fait le point au 30 avril et avons été surpris d'en avoir pris autant : 436.

En théorie, une reine en moins signifie un nid en moins. Sachant qu'un nid peut produire jusqu'à 500 reines, je vous laisse faire le calcul...

Il nous faut donc être vigilants et agir. Plus nous faisons de captures, plus nous réduisons le développement de cette espèce invasive et dangereuse.

Nous proposerons un autre atelier en début d'année prochaine.

Jean-Claude CHARPENTIER
Commission Environnement



Frelon asiatique à pattes jaunes, *Vespa velutina*



Frelon d'Europe, *Vespa crabro*



Entretien du parc du château

Les arbres vivent et malheureusement meurent : force nous a été de constater dans le parc du château Maguier.

Notre volonté à tous a toujours été, comme vous le savez, de conserver le maximum d'arbres dans notre parc, mais nous ne pouvions ignorer la dégradation sanitaire de certains arbres, peupliers et frêne, et avons dû prendre la décision de faire abattre les sujets malades, ainsi que quelques peupliers présentant un risque pour le bâtiment 1954 : racines sous le bâtiment, et sur les réseaux souterrains d'eaux pluviales.

Par ailleurs, il était évident que nous ne pouvions prendre le

risque d'accidents pour les enfants de l'école, les usagers réguliers du parc, sans oublier les manifestations festives régulières qui animent notre village et qui ont lieu dans le parc du château Maguier.

La nature ayant horreur du vide, nous avons engagé avec le CAUE 17 (Conseil d'Architecture, d'Urbanisme et de l'Environnement), un programme de rénovation du parc qui comprend la plantation de nouveaux arbres, mieux adaptés aux évolutions climatiques, ainsi qu'un nouvel espace de détente avec mobilier urbain.

Ce programme de rénovation et d'embellissement de notre parc sera réalisé à l'automne 2024 et au printemps 2025.

Réfection des fossés



Le curage des fossés a été nécessaire route de la Romade, pour éviter que la route soit de nouveau inondée lors de fortes pluies, telles que nous en connaissons depuis quelques mois.



FRANCE SERVICES THÉNAC



Accompagnement Numérique

- > Aide ponctuelle / Démarches en ligne
- > Ateliers / Initiations informatiques
 - Compétences numériques de base
 - Accès aux droits et à l'information
 - Le numérique en famille

Gratuit | Sur rendez-vous | Tout public



Accès à du matériel informatique

- > Ordinateur



Connexion à internet

OSEZ INTERNET !

LE NUMÉRIQUE PRÈS DE CHEZ VOUS

Votre accompagnateur numérique du Département est là pour vous aider gratuitement !

Prendre en main un équipement informatique (ordinateur, smartphone, tablette, etc)

Naviguer sur Internet

Envoyer, recevoir, gérer ses courriels

Installer et utiliser des applications utiles sur son smartphone

Créer et gérer (stocker, ranger, partager) ses contenus numériques

Connaitre l'environnement et le vocabulaire numérique

Ateliers collectifs pour 4 personnes
« Prise en main de l'outil informatique »
 04 juin 2024 de 9h30 à 11h30
 18 juin 2024 à 9h30 à 11h30
 02 juillet 2024 à 9h30 à 11h30
 à la Mairie de Thénac

Depuiset Olivier
 Inscription au 06.03.77.36.67

charente-maritime.fr

HEURE CIVIQUE

Le mercredi 17 avril avait lieu la première édition des **Assises de l'Heure Civique**.

A cette occasion, plusieurs habitants de Thénac ont reçu leur diplôme de "voisins solidaires 2024". La commune tient à les féliciter pour leur engagement citoyen.

Pour rappel, ce projet vise à encourager les personnes à offrir une heure par mois de leur temps pour une action de

solidarité en faveur d'un voisin ou d'un habitant de leur commune.

Saintes Grandes Rives, l'Agglo a quant à elle reçu le prix de la "Communauté d'Agglomération Solidaire 2024".



HORAIRES D'ÉTÉ



Bureau de Poste Thénac

Merci de noter la modification des horaires d'ouverture de votre agence postale de Thénac pour la période allant **du 1er au 20 juillet 2024** :

- ◇ Le lundi de 08 h 30 à 11 h 30
- ◇ Le mardi de 08 h 30 à 11 h 30
- ◇ Le mercredi de 08 h 30 à 11 h 30
- ◇ Le jeudi de 08 h 30 à 11 h 30
- ◇ Le vendredi de 08 h 30 à 11 h 30

Le bureau reprendra ses horaires habituels à compter du 22 juillet 2024.

Les services postaux sis à Saintes 6, cours National, resteront accessibles du lundi au vendredi de 9h à 18h et le samedi de 9h à 12h.

Déchetteries

Saintes Grandes Rives, l'Agglo annonce un changement temporaire des horaires d'ouverture de ses déchetteries pour la

période estivale, du jeudi 2 mai au lundi 30 septembre.

Afin de mieux servir les usagers et d'assurer le confort et la sécurité de tous, les déchetteries de l'agglomération adoptent leurs horaires d'été, soit de 9h à 11h45 et de 14h à 17h45.

En cas de vigilance orange ou rouge canicule déclenchée par la Préfecture, les horaires seront de 8h à 13h30.

Inscriptions

Votre enfant entre en maternelle ? Vous venez d'arriver sur la commune et vous avez des enfants en âge scolaire ? Vous pouvez télécharger les pièces nécessaires à leur inscription sur le site de la commune, puis vous rendre en mairie (sur rendez-vous) munis des pièces demandées et des formulaires dûment complétés. Si vous n'avez pas la possibilité d'imprimer ces documents, ils vous seront délivrés en mairie.

La municipalité tient à féliciter l'école de Thénac, lauréate du label Génération 2024 !



LE LABEL GÉNÉRATION 2024 EST DÉCERNÉ :

École primaire de THÉNAC
THÉNAC (17460)



- Pour développer les passerelles entre le monde scolaire et le monde sportif.
- Pour encourager la pratique physique et sportive des jeunes dans la perspective des Jeux olympiques et paralympiques de Paris 2024.

CE LABEL EST DÉLIVRÉ POUR TROIS ANNÉES SCOLAIRES À COMPTER DU

15 décembre 2023

Fait à Poitiers

La rectrice de l'académie de Poitiers,
Bénédicte Robert.

ÉLECTIONS EUROPÉENNES

Élections européennes 2024 Allons voter le 9 juin

Les prochaines élections des représentants au Parlement européen auront lieu, dans tous les Etats membres de l'Union européenne, du 6 au 9 juin 2024.

Allons Voter!

Enfin, si vous prévoyez d'être absent le jour du vote, vous pouvez faire voter une personne de confiance à votre place.

Nouveauté cette année vous pouvez faire votre demande en ligne sur le site « Maprocuration » ou de façon classique en se déplaçant auprès d'un tribunal judiciaire, d'un commissariat de police ou d'une gendarmerie.



SÉCURITÉ

PRÉVENTION CAMBRIOLAGES

Le vendredi 1er mars, la municipalité organisait, en partenariat avec la gendarmerie de Saintes, une réunion publique d'information présentant le dispositif "Participation citoyenne".

Vigilance et bienveillance sont les maîtres mots de ce programme qui s'inscrit dans une démarche de **prévention de la délinquance** et permet d'associer les habitants à la **protection de leur environnement**, en complément de l'action de la gendarmerie nationale.

Plusieurs habitants se sont portés volontaires, à l'issue de la réunion publique, pour être référents de leur quar-



tier et faire remonter des faits signalés, ou dont ils seraient témoins, qui pourraient porter atteinte à la sécurité des personnes et des biens (**leur action citoyenne ne se substituant en aucun cas à celle de la gendarmerie**).

Certains quartiers n'ayant pas encore de référents, la mairie fait un appel à bénévoles concernant :

- ◆ Le lotissement la Croisette.
- ◆ Le lotissement route de Chermignac
- ◆ Le quartier du Cheyron
- ◆ La Balloterie

- ◆ Les Arènes
- ◆ La Guichardière : route et place des Tilleuls
- ◆ Les Marthes
- ◆ La Garenne

Les citoyens choisis, selon leur disponibilité et honorabilité, recevront une formation spécifique.



Soyez acteur de votre sécurité...

TRANQUILLITÉ VACANCES

CONTRE LES CAMBRIOLAGES LES BONS RÉFLEXES AVANT DE PARTIR EN VACANCES



Ne pas diffuser ses dates et lieux de vacances sur les réseaux sociaux



Signaler son absence à son entourage (famille, ami, voisin)



Faire suivre son courrier et transférer sa ligne fixe sur son téléphone mobile



Créer l'illusion d'une présence (programmeur pour la lumière, la TV, etc.)

Opération tranquillité Entreprise et Commerce

La gendarmerie peut surveiller votre commerce, entreprise ou son périmètre
Signalez vous auprès de votre brigade pour en bénéficier

FERMÉ

Votre commerce/entreprise est fermé

- Fermez bien tous les accès de votre commerce ou entreprise.
- Dans la mesure du possible, limitez les stocks et ne conservez pas d'argent liquide.
- Activez vos systèmes de protection : éclairage, alarme, vidéo. Vérifiez régulièrement leur bon fonctionnement.
- En l'absence de client et d'employé vous pouvez installer un dispositif de vidéosurveillance sans formalité particulière.

OUVERT

Votre commerce/entreprise est ouvert

- Soyez attentif à votre environnement, détectez les comportements inhabituels et signalez-les nous.
- Vérifiez régulièrement le bon fonctionnement de vos équipements de protection déjà en place : éclairage, système d'alarme et vidéo le cas échéant.
- Si possible, ouvrez et quittez à plusieurs les locaux.
- Ne stockez pas vos produits à la vue des clients.
- Limitez, si possible, les stocks de produits de grande valeur.
- Rappelez à vos collaborateurs et/ou employés les mesures élémentaires de sûreté (fermetures effectives des ouvrants, activation des alarmes...).

Prévention Cyber

Plus de conseils sur www.cybermalveillance.gouv.fr

- Attention aux cyberattaques, aux escroqueries ou aux démarchages directs, notamment si vous fonctionnez en télétravail : ne relâchez pas votre vigilance et sensibilisez vos collaborateurs !
- Maîtrisez la communication de vos activités et l'utilisation des réseaux sociaux pour ne pas susciter l'intérêt d'un délinquant.

Vous êtes victime

- En cas d'urgence, appelez le 17 ou 112
- En cas de cambriolage, ne touchez à rien et composez le 17
- Pour les vols, dégradations, escroqueries : www.pre-plainte-en-ligne.gouv.fr
- Votre sûreté a des vulnérabilités fortes, les référents et correspondants sûreté de la gendarmerie peuvent vous conseiller. Adressez-vous à votre brigade de gendarmerie : www.masecurite.interieur.gouv.fr/fr

#REONDREPRESENT

EXPRESSION DES ÉLUS MINORITAIRES

Création de cette rubrique en conformité avec la législation. Les élus minoritaires n'ont pas souhaité, à ce jour, faire paraître un article.



16 FÉVRIER
Carnaval de l'école

17 FÉVRIER
"Tablee des Thénacais"
Formule "Auberge espagnole"
organisée par ActionsVillage :
grande réussite pour cette
animation, conviviale, sous le
soleil et dans la joie !



9 MARS
"Les cigognes blanches"
Très belles conférence et
exposition organisées par
"l'écriture Prend le Large" !



8 MAI
Cérémonie
La commémoration du 79ème anniversaire
de la victoire du 8 mai 1945 au monument
aux morts de Thénac.



24 MARS
Bordeaux-Saintes
Passage sur notre commune
de la grande course régionale
"Bordeaux-Saintes".



4 MAI
Foire aux Fleurs
Le concert du
samedi soir nous a
permis de découvrir
un talentueux jeune
groupe de chanteurs
de PONS, le quatuor
vocal LUCK'Z.

AGENDA - DATES À RETENIR

Ce programme est prévisionnel et susceptible d'évoluer en fonction des règles sanitaires et de la finalisation ou pas de certains projets.

1 ET 2 JUIN

SUPER LOTO

Salle des fêtes de Rétaud
Organisé par le club de foot



8 ET 22 JUIN

FRIPERIE "LA BOUTIK"

Ouverture de 14h à 18h
Rue des Maisons Blanches

8 JUIN

ATELIER COUTURE

Participation 10€ - Matériel fourni
14h à 17h au Bocal de Thénac
Organisé par ActionsVillage



9 JUIN

ÉLECTIONS EUROPÉENNES

Salle du conseil de la Mairie

14 JUIN

NUL HOMME N'EST UNE ÎLE

Projection / rencontre
Salle Hélène Neveu à 20h30
Organisée par ActionsVillage et EP2L.

15 JUIN

LES ÉCLATS MUSICAUX

Parc du Château Maguier dès 18h
Organisé par ActionsVillage.

16 JUIN

CONCERT DU CHŒUR ATHENUS

Temple protestant Saintes 17h

28 JUIN

FÊTE DE L'ÉCOLE

Organisée par CAPTHENAC



12 JUILLET

SOIRÉE FESTIVE FÊTE NATIONALE

Concert Madeeson (jazz), suivie de
Fabiola et le groupe wolf (pop rock)
Grand feu d'artifice puis DJ Release
Prod. Parc du Château à partir de 19h.
Organisée par Thénac en Fêtes.

20 JUILLET

**CONCERT DU CHŒUR
ATHENUS - FESTIVAL OFF**

Médiathèque de Saintes à 12h



4 AOÛT

LES EUROCHESTRIES

Trio de flûtes "Siffluté" (France)
Trio à cordes "Rugters" (Etats-Unis)
Eglise de Thénac à 17h

6 SEPTEMBRE

INAUGURATION BÂTIMENT 1954

Parc du château 17h

6 ET 7 SEPTEMBRE

FORUM DES

ASSOCIATIONS

Parc du château



8 SEPTEMBRE

RANDO DES CARRIÈRES

VTT de 20 à 60 kms (6€)
Marche de 10 et 15 kms (6€)
Organisée par l'association ASTC



VIE ASSOCIATIVE...



La Friperie "La Boutik" propose des vêtements de seconde main de toutes tailles et toutes catégories. Les fonds récoltés sont destinés à l'aide aux personnes en difficulté.

**Samedi 4 et dimanche 5 mai
10h/18h (Foire aux Fleurs)**

Samedi 11 mai - Fermé (Pont de l'Ascension)

Samedi 25 mai - 14h/18h

Samedis 8 et 22 juin - 14h/18h

De beaux articles pour l'été - 2 achetés 1 offert !

Une benne est à disposition des généreux donateurs. Merci de déposer les vêtements en bon état, propres et dans des sacs fermés. Venez nous découvrir ou redécouvrir. Accueil chaleureux.

La Boutik - Rue des Maisons Blanches - 17460 Thénac
Contact : 06.80.18.11.16 ou 06.61.50.94.92 / solidaritethenacaise@orange.fr

La friperie vous accueille deux samedis par mois jusqu'à fin Juin 2024 au 8, rue des Maisons Blanches à Thénac.

La friperie emménagera ensuite dans ses nouveaux locaux « salle 1954 » à partir de fin septembre ou début octobre 2024.

Nous vous en informerons dès que possible.

L'association "Solidarité Thénacaise" a pour mission d'aider les personnes en difficulté et les aider à passer un cap difficile.

Vous habitez Thénac.

Vous avez des difficultés pour vous acquitter d'une facture : électricité, eau, loyer....

Venez nous rencontrer, en toute confidentialité.

Contacts : 06.80.18.11.16 / 06.61.50.94.92





PROGRAMME

dès 18h : Bal(L)ade Artistique et Gourmande

➔ Inscription obligatoire via [Helloasso](#)



- 15€ Adulte / 8€ Enfant moins de 12 ans
- Parcours 8 kms (prévoir chaussures adaptées)
- Départs échelonnés + arrivée dans le Parc
- Dégustations éco-gourmandes : Amenez vos assiettes + couverts + gobelet

🎵 Eclectic Fingers / Trio Jazz thénacais / Fanfare ASMA

dès 19h : Animations dans le Parc

- Buvette + Food-trucks : Délices de K'lou / K and Co / Truck de Ouf
- Défilé "Le Scarabée qui coud" (upcycling)
- Stands de créateurs / Artistes locaux

🎵 LadyStef + Lycéens Palissy + Musiciens surprises

21h30 : Baluche des complices de Mr Larsene

➔ Entrée "Prix libre" • Piste de danse ouverte à tout.es ;)

🎵 Bal extra-ordinaire... Véritable vent de folie !



Ne manquez pas d'aller visiter le site Internet de la commune, pour vous informer au quotidien www.thenac17.fr

Atelier COUTURE
(Bocal de THÉNAC)
Samedi 08 juin 14h-17h
Inscription auprès de Clarisse :
06.49.98.18.45

Participation 10€ - Matériel fourni

Venez vous faire plaisir, et profiter de l'accompagnement du "Scarabée qui coud" pour développer vos compétences en couture !

THÉNAC
—
—14 JUIN 20H30

Le local, dernier territoire de l'utopie ?

Nul homme n'est une île
UN FILM DE DOMINIQUE MARCHAIS

en présence d'agriculteurs venus de Sicile, membres de la coopérative "Galline Felici"

"... chaque homme est un morceau du continent, une partie de l'ensemble."

PROJECTION-RENCONTRE
Salle Hélène Neveur

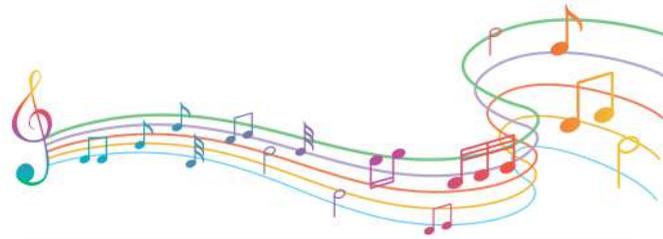
- ➔ Entrée adhérents AV & LEP2L 7€
- ➔ Entrée non-adhérents 8€ / Gratuit - de 12 ans
- ➔ Réservations sur HelloAsso L'EP2L

De 19h à 20h30
Mini Marché St Fiacre & Galline Felici

Tous les ans des orchestres symphoniques, à cordes, des chœurs, ensembles de musiques du monde entier se produisent sur tout le territoire. Près de 60 concerts sont organisés dans plusieurs communes

Les concerts des festivals Eurochestreries amènent la musique classique pour tous les publics et en tous lieux.

Thénac va accueillir encore cette année deux groupes de jeunes musiciens, le concert aura lieu dans l'église le **dimanche 4 août à 17 heures**.



Le Choeur Athenus" Ensemble Chantons" a été créé à Thénac en 1991.

Il est dirigé par **Michel Esparre**, ancien premier ténor de l'Opéra de Paris, et accompagné au piano par **Elise Bachour**, pianiste professionnelle.

Il est composé d'une trentaine de choristes amateurs venant d'horizons divers, désireux d'interpréter des **oeuvres lyriques** et des **pièces de musique sacrée**.

Le Choeur se réunit tous les lundis de 20h30 à 22h30, dans la salle Hélène Neveur de Thénac, pour travailler le répertoire.

Il se produit en concert au moins trois fois par an, notamment à Thénac au moment de Noël.

Dates des prochains concerts :

- **dimanche 16 juin 17h au Temple Protestant de Saintes (10 € et gratuit pour les moins de 12 ans).**
- **samedi 20 juillet 12h salle de l'étoile de la médiathèque de Saintes, dans le cadre du festival off de Saintes (concert gratuit).**

Contacts:

choeurathenus@orange.fr
Catherine Perdreau : 06 81 53 76 74

**VENEZ CHANTER
 AVEC NOUS !!**

35 ans FESTIVAL INTERNATIONAL D'ORCHESTRES DE JEUNES
Eurochestreries
 30 JUILLET - 12 AOÛT 2024
 • Olympiades musicales •

Trio de flûtes "Sifflûté" - France
et le trio à cordes "Rutgers" - États-Unis

DIMANCHE 04 AOÛT THÉNAC ÉGLISE 17H00

TARIF 8€ | GRATUIT JUSQU'À 12 ANS
 INFORMATIONS & RÉSERVATIONS AU 05 46 92 63 58
 WWW.EUROCHESTRERIES.ORG/17

THÉNAC EN FÊTES - 12 JUILLET

A l'occasion de la Fête Nationale, THÉNAC en FÊTES organise une grande soirée festive, musicale et dansante, le **vendredi 12 juillet** dans l'écrin de verdure du parc du château. Cette soirée entounera l'habituel Feu d'artifice offert par la municipalité de Thénac.

Une note de féminité a été privilégiée pour cette soirée.

19H30-21h MADEESON Chanteuse Jazz et chansons rétro.

21H-23H FABIOLA et le groupe **WOLF** pour un concert Pop Rock.

23H : Grand Feu d'artifice.

23H30 à 1H30 : Le DJ Release Prod. animera la fin de soirée, comme l'année dernière .

Forts de notre expérience de l'année passée et son affluence, une attention toute particulière a été apportée aux moyens et structures d'accueil, notamment pour les éléments de restauration et buvette (deux bars distincts).

Accueil et restauration à partir de 19H.

Nous vous espérons nombreux pour cette Fête du village sous le signe de la convivialité et de la fraternité.

Nous avons besoin de bénévoles pour l'installation, si vous souhaitez participer à la préparation, venez nous rejoindre.

Contact :mail thenacenfete@gmail.com ou tél : 06 71 21 43 66

THÉNAC en FÊTES



ON A BESOIN DE VOUS

Vous connaissez l'association « L'Écriture prend le large » pour son festival annuel « ÉVASION » au rayonnement régional et également pour son organisation de récupération de livres afin d'offrir des ouvrages à très petits prix et ainsi participer au développement de la pratique de la lecture pour tous.

Mais, depuis plus de 15 ans l'association a aussi développé avec succès et satisfaction des **activités culturelles et ludiques** sur Thénac pour le plus grand nombre :

Pour les enfants : - les bébés nounous bibli
- la lecture en classe maternelle
- le concours de lecture à voix haute

Pour les adultes : - la dictée
- l'atelier d'écriture
- le cercle de lecture
- l'atelier scrabble
- l'atelier philo
- l'atelier carnets de voyage (reprise en 2024)

L'association souhaiterait proposer de nouvelles activités mais, pour cela, elle a besoin de vous, de savoir ce que vous aimeriez, et ce, quel que soit votre âge : une immersion dans le dessin ou la BD, la calligraphie, les jeux de société ou de stratégie, la photographie ... ?????

Dites-nous quelles activités vous souhaiteriez que nous vous proposons ?

A partir des réponses obtenues, nous rechercherons alors le ou les professionnels pour l'animation des ateliers correspondants.

Peut-être, vous-même souhaitez-vous faire partager votre passion à cette occasion en animant un atelier ?

NOUS AVONS BESOIN DE VOUS, DE VOS IDÉES ET DE VOS SUGGESTIONS



Merci de nous faire parvenir vos propositions par mail à assoclep2l@gmail.com



**INAUGURATION
DE LA SALLE 1954
SAMEDI 6 SEPTEMBRE À 17H**

**Lors du Forum des
Associations
(6 et 7 septembre)
Parc du Château Maguier.**

THENAC - 17460

« La rando des carrières »

★ **RANDO VTT**
★ **MARCHE**

! Nouvelle date !

**Dimanche
08
septembre
2024**

Organisation :



PARCOURS :

* **VTT de 20 à 60 kms : 6€**

* **Marche 10 & 15 kms : 6€**

Gratuit pour les - de 12 ans

Inscription sur place de 08h00 à 09h30

Départ libre de 08h00 à 09h30

Inscription salle Hélène Neveux - Parc du château - 17460 Thénac

ATTENTION ! Aucun gobelet plastique ne sera disponible sur le site, Pensez à vos EcoCup

Renseignements : 06.88.18.01.93 – parieleau.alain@orange.fr

06.46.28.07.59 – cedric.dreau17@gmail.com



LES P'TITS ROCKERS

Intervenant diplômé BAFA et BPJEPS, musicien et pédagogue et expérimenté

ATELIERS D'INITIATION INSTRUMENTALE

De 5 à 10 ans

Les Samedis à Thénac (17)



- Découvrir des styles et genres musicaux
- La pratique : apprendre à compter et trouver le sens du rythme
- Appréhender les instruments et leurs particularités
- Cohésion de groupe : apprendre à s'écouter et écouter les autres, se sociabiliser
- Production en fin d'année

Durée 45 minutes
5 enfants max. / atelier
255 € le semestre
460 € l'année
20 € d'adhésion

COURS INDIVIDUELS Enfants/Adultes

CONTACT / RÉSERVATION

06 49 77 07 32

Bât 1954 Rue de la paix 17460 Thénac
contact.adnmusic@gmail.com

[adnmusic17](https://www.facebook.com/adnmusic17)

article L541-10-1 du code de l'environnement "ne pas jeter sur la voie publique"

NUMÉROS UTILES



	SAMU	15
	POLICE	17
	POMPIERS	18
	TOUTES URGENCES <small>Numéro prioritaire, européen et fonctionne avec mobiles et fixes</small>	112
	SMS OU FAX <small>Pour les personnes ayant des difficultés à parler ou à entendre</small>	114

Centre antipoison 05.56.96.40.80

Centre-antipoison@chu-bordeaux.fr

L'adresse e-mail ne doit pas être utilisée pour un premier contact à caractère d'urgence médicale. (Téléphonez), sauf impossibilité avérée de liaison téléphonique avec le centre antipoison.

Enfance en danger	119
Violences aux femmes	3919
EHPAD	05.46.92.90.90
Infirmier Jean-Louis Granouillit	06.80.68.73.67
Cabinet médical Dr Sophie N-Guyen	05.46.97.52.79
Cabinet ostéopathe Christophe Conjeaud..	05.46.74.10.65
Ostéopathe à domicile Ninon Tissot-Bez..	07.78.10.23.22
Espace Nature ô - Réflexologie/Reiki.....	06.80.70.36.89

École de Thénac	05.46.92.26.07
Cantine	05.46.92.21.39
Garderie périscolaire	05.46.92.22.75
Salle Hélène Neveur	05.46.92.61.94
La poste	36.31
CDA Saintes	05.46.93.41.50
Déchetterie Saintes	05.46.98.07.19

NOS COMMERÇANTS & ARTISANS

Professionnels du bâtiment

Carreleur Francis Bouillaud	06.82.22.25.42
Menuiserie Ébénisterie Philippe Bouillaud	06.81.43.61.48
Plomberie Puydoyeux Courivaud	06.15.13.66.49
Métallerie-Serrurerie Yohan Ambert.....	06.24.01.37.10
Carrière de Thénac et de Saintonge CTS	05.46.92.68.30
Patrick Rabiller bâtiment plâtrerie carrelage	05.46.92.68.92
Menuiserie Gaudin fabricant, poseur	05.46.92.64.17
Morand Terrassement/raccordement/ assainissement	06.63.00.59.04
Duché Kévin Peinture-Décoration.....	06.59.22.51.41
SAS Fuites et Mesures	06.70.97.43.90
BATELEC 17 - Electricien	06.13.81.83.88
CCR Chouc Cyril - Maçonnerie/Rénovation.	07.80.55.42.15
Les Compagnons - J. Rousseau - Rénovation	06.72.68.74.64

Commerces et Services

Domaine des Chais	05.46.91.05.74
Histoire de Sublimier Coiffure.....	05.46.92.60.41
Giragri 17 Transport Hélicoptère	05.46.92.20.23
Léon Nettoyage façade, toiture	05.46.74.01.01
Épicerie	05.46.74.76.42
Le Thénacais, tabac, presse	05.46.97.59.30
Boulangerie Boulestier	05.46.74.13.22
Société Les Cardinaux - Chauffeur privé ...	06.50.41.05.04
Jimmy Labrieux - Conseiller immobilier....	06.81.04.64.45
Hits communication - informatique.....	06.51.81.08.76
Lydie Yonneau Restauration LYR.....	06.68.33.98.15
Sophie Belluel Créatrice objets/bijoux.....	06.35.92.22.26
Boucherie Cédric Dumousseau.....	09.73.89.62.11
MS AUTO SERVICES Mendes.....	07.68.16.39.60
CW PRESTA 17 multi-sevices.....	06.15.73.03.37
Wilfrid Chef à Domicile.....	06.15.73.03.37
Aurélien Fournier Expertimo - Immobilier....	06.22.49.33.26

A la recherche de «Super Nounou» !



LISTE DES ASSISTANTES MATERNELLES

Audrey ALLU	06 45 13 64 32	9 rte de Rétaud	17460 Thénac
Nathalie BOURDY	06 60 17 80 06	2 rue Démocratie	17460 Thénac
Malica BRIGHTON	06 78 03 31 64	2 imp. de l'Ile de Ré	17460 Thénac
Margaux CHABOT	06 67 46 24 31	21A rue de la Motte	17460 Thénac
Valérie CHOBLET	06 80 96 18 36	8 chemin Jousset	17460 Thénac
Valérie DEFREMONTE	06 85 75 73 20	25 rue Théâtre romain	17460 Thénac
Stéphanie DELAGE	05 46 93 27 17	7 imp. du puits Mauds	17460 Thénac
Estelle EMEE	06.48.52.34.11	19 chemin de la Pointe	17460 Thénac
Corinne EVEN	07 86 26 38 58	2 rue Camélias	17460 Thénac
Nadine FAVRE	05 46 92 69 23	8 route de Préguiillac	17460 Thénac
Florence GASNIER	06 83 57 35 31	7 rue Marseillaise	17460 Thénac
Monique LILLO	06 60 90 11 19	8 rue Bonchamp	17460 Thénac
Cynthia PAQUIER	06 81 42 07 13	9 rue des bois verts	17460 Thénac
Catherine RABILLER	05 46 92 66 45	47 rue des Mauds	17460 Thénac
Stella RAUD	07 85 20 40 84	1 rue Mimosas	17460 Thénac
Gladys ROUDIER	06 11 24 90 06	5 rue JJ Rousseau	17460 Thénac
Lucette SAUZEAU	09 71 43 27 58	45 route des Mauds	17460 Thénac
Suzu SEUGNET	05 46 92 57 72	6 imp. du puits des Mauds	17460 Thénac

Si vous souhaitez que votre entreprise figure sur cette page, merci de bien vouloir nous faire parvenir vos coordonnées.